

Madame, Monsieur le Maire des
communes de Bouloc, Castelnaud
d'Estrétefonds, Cépet, Fronton,
Gargas, Saint-Rustice, Saint-Sauveur,
Vacquiers, Villaudric, Villeneuve-lès-
Bouloc

Bouloc, le 15 juillet 2024

Objet : Chantier Insertion
REF : Let CCF-POP 24-23

Madame, Monsieur le Maire, Cher(ère) Collègue,

En bureaux communautaires, en commission, nous avons évoqué à plusieurs reprises depuis le début de l'année, le devenir du chantier d'insertion au vu du souhait de l'encadrant technique de faire valoir ses droits à la retraite fin 2024 et des difficultés croissantes rencontrées pour mettre en œuvre ce dispositif. Après avoir sollicité l'avis des communes à l'issue des échanges précédents et d'une évolution inquiétante du reste à charge, il est désormais urgent que chaque commune se positionne sur le sujet afin de préparer les enjeux budgétaires et RH.

Aussi, afin de prendre une décision finale concertée et d'en informer tous les acteurs impliqués (salariés, partenaires institutionnels et prestataire), il nous a paru nécessaire de reprendre dans une note synthétique, les points essentiels du fonctionnement de ce dispositif et les extraits des échanges en bureaux communautaires. L'avis de chaque commune est attendu par retour de courrier, ~~le 14 août au plus tard.~~ *début septembre*

Dans cette attente, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur le Maire et Cher(ère) Collègue, l'expression de nos salutations distinguées.

Bien à vous tous

Hugo CAVAGNAC,

Président



Communauté de Communes du Frontonnais
REPUBLIQUE FRANÇAISE
11a-046988

Edmond AUSSEL,

Vice-Président